

03.12.2024 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse: Hausse des primes d'assurance auto en 2025 : l'inflation, une justification discutable

Hausse des primes d'assurance auto en 2025

Ajustements de primes pour les clientes et clients existants sans sinistre



Assureur	Ajustements de primes globaux en 2025	Justification des ajustements
Allianz	Non renseigné	-
Axa	Oui *	Hausse des coûts des sinistres liée à l'inflation
Baloise	Oui *	Hausse des coûts des sinistres liée à l'inflation
Generali	Oui *	Hausse des coûts des sinistres liée à l'inflation
Helvetia	Oui *	Hausse des coûts des sinistres liée à l'inflation
Mobiliar	Possible pour certains contrats	Hausse des coûts des sinistres liée à l'inflation
Postfinance	Possible pour certains contrats	Hausse des coûts des sinistres liée à l'inflation et fréquence accrue des intempéries
Simpego	Oui *	Hausse des coûts des sinistres liée à l'inflation et fréquence accrue des intempéries
Smile	Possible pour certains contrats	-
Sympany	Possible pour certains contrats	Hausse des coûts des sinistres liée à l'inflation et fréquence accrue des intempéries
TCS	Non	-
Vaudoise	Non renseigné	-
Zurich	Oui *	Hausse des coûts des sinistres liée à l'inflation

Source : enquête Comparis

* pas nécessairement applicables à tous les contrats en cours

comparis.ch

Communiqué de presse

Analyse Comparis

Hausse des primes d'assurance auto en 2025 :

l'inflation, une justification discutable

En Suisse, de nombreux assureurs automobiles vont augmenter les primes de leurs clientes et clients existants en 2025, citant l'inflation et l'augmentation des coûts des sinistres comme principales raisons. C'est ce que révèle une analyse Comparis. « Les raisons invoquées par les assureurs posent question », déclare Adi Kolecic, expert Mobilité Comparis. En effet, le taux d'inflation se situe actuellement à un niveau similaire à celui de 2021.

Zurich, le 3 décembre 2024 – Une analyse du comparateur sur Internet Comparis révèle que de nombreux assureurs automobiles suisses vont augmenter les primes de leurs clientes et clients existants l'an prochain. Sur les 13 assureurs interrogés, six ont annoncé un ajustement général des primes. Des hausses de primes des contrats en cours seront possibles au cas par cas chez quatre d'entre eux. Seul le TCS renonce aux augmentations de primes de sa clientèle existante.

« Un prétexte pour augmenter les prix après des années de baisse des primes »

Plusieurs assureurs donnent l'inflation, l'augmentation des coûts de traitement des sinistres et la recrudescence des sinistres dus à des événements environnementaux comme motifs de cette hausse. Ainsi, les coûts des pièces de rechange et des réparations dans le secteur des véhicules à moteur auraient considérablement augmenté, une évolution qui se serait traduite par une hausse des coûts des sinistres. En 2024 déjà, les primes d'assurance des véhicules à moteur étaient 4,7 % plus élevées que l'année précédente.

« Les raisons invoquées par les assureurs posent question, déclare Adi Kolecic, expert Mobilité Comparis. Le taux d'inflation en Suisse s'élevait à 0,6 % en octobre 2024 par rapport au même mois de l'année précédente. C'est un niveau similaire à celui de 2021. La question se pose donc de savoir si les assureurs utilisent le renchérissement comme prétexte pour relever les prix après des années de baisse des primes. »

Les assureurs ne se prononcent pas sur l'ampleur de la revalorisation des primes

Seul un assureur (Simpego) a communiqué un chiffre, à savoir une augmentation moyenne d'environ 5 %. Pour les autres assureurs, aucunes données concrètes ne sont disponibles sur les ajustements de primes concernant les clientes et les clients existants. Selon les conclusions internes de Comparis, les primes pourraient, en 2025, être 15 % plus élevées qu'en 2024 pour les personnes assurées sans sinistre.

Baisse des primes d'assurance auto à long terme

L'évolution à long terme montre que les primes d'assurance auto sont nettement inférieures à leur niveau d'il y a 20 ans. Or, il semble maintenant que les assureurs amorcent un changement de cap.

« Les clientes et les clients ne doivent pas se laisser aveugler par des raisons générales telles que l'inflation et accepter les hausses de primes sans rien dire, déclare A. Kolecic. Il est particulièrement utile de comparer les primes pour profiter d'offres plus avantageuses. »

Ce que beaucoup de propriétaires automobiles ignorent, c'est que les personnes assurées peuvent résilier leur contrat après une hausse de primes de la part des assureurs et passer à un prestataire plus avantageux, même en dehors des délais de résiliation habituels. À condition qu'il s'agisse d'un ajustement général des primes et non d'une augmentation due à un sinistre. Comparis conseille à toutes les personnes assurées de regarder d'un œil critique leur contrat d'assurance automobile et, le cas échéant, d'envisager d'en changer.

Méthode

Comparis a interrogé par écrit 13 assureurs automobiles suisses (Allianz, AXA, Bâloise, Generali, Helvetia, La Mobilière, Postfinance, Simpego, Smile, Sympany, TCS, Vaudoise et Zurich) sur les augmentations de primes à venir.

Pour plus d'informations:

Adi Kolecic
Expert Mobilité et Voyages
Téléphone: +41 78 884 11 54
E-Mail: media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.

Allianz	Non renseigné	-
Axa	Oui *	Hausse des coûts des sinistres liée à l'inflation
Baloise	Oui *	Hausse des coûts des sinistres liée à l'inflation
Generali	Oui *	Hausse des coûts des sinistres liée à l'inflation
Helvetia	Oui *	Hausse des coûts des sinistres liée à l'inflation
Mobilis	Possible pour certains contrats	Hausse des coûts des sinistres liée à l'inflation
Profitance	Possible pour certains contrats	Hausse des coûts des sinistres liée à l'inflation et fréquence accrue des intempéries
Simpago	Oui *	Hausse des coûts des sinistres liée à l'inflation et fréquence accrue des intempéries
Smile	Possible pour certains contrats	-
Symparty	Possible pour certains contrats	Hausse des coûts des sinistres liée à l'inflation et fréquence accrue des intempéries
TCS	Non	-

Cette annonce peut être consultée sous <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100926486>